



SORL'INFO

Mairie : Place du 8 Mai 38510 Saint-Sorlin-de-Morestel - ☎ 04 74 80 12 31

Courriel : mairie-saint-sorlin-morestel@wanadoo.fr

Site internet www.saint-sorlin-de-morestel.fr

St Sorlin de Morestel/février 2020

Echos de l'activité municipale

Compte rendu du CM du 20 janvier 2020.

Le Conseil municipal a abordé la convention SACPA (fourrière animale) pour la récupération des animaux errants. Pour 2020 le coût est de 0,929 € HT par habitant, ce qui fait un coût total à payer de 716,82 € TTC. Ce service fonctionne très bien pour la capture de chiens mais pas pour les chats dits « libres ». Malgré le coût élevé le CM vote la convention à l'unanimité moins une abstention.

Convention avec la commune de Vézeronce-Curtin pour la mutualisation du poste d'employée des services techniques.

Embauchée au 1^{er} janvier 2020 cet agent en CDD travaillera à 16/35 à Vézeronce et à 19/35 à Saint-Sorlin .Une convention est donc nécessaire entre les deux communes. La CM donne un avis favorable à la signature de cette convention.

Recours permis d'aménager à La Frette.

Ce sont 11 personnes qui ont déposé un recours. M. le Maire propose de rejeter les recours gracieux. Le CM donne son accord à l'unanimité.

Info sur le devenir de l'ancienne école.

Le groupe de travail a travaillé avec l'association La Reliance jusqu'à l'édition du livret qui sera suivi de la consultation citoyenne, qui est une enquête statistique pour un avis sur le projet.

Cette consultation n'engage en rien la décision du futur Conseil municipal.

Recrutement Mr le maire informe le CM que la personne qui avait été retenue pour le secrétariat s'est désistée en raison d'un problème de santé. Un nouveau recrutement est en cours.

Déploiement des compteurs Linky.

Des courriers ont été adressés aux abonnés, et la société chargée des installations les contacte pour une prise de rendez-vous. La commune a décidé de refuser ces compteurs et a collé sur les boîtiers une affiche indiquant son refus. M. le Maire invite les administrés refusant ces compteurs à ne pas prendre rendez-vous et à apposer une affiche sur les compteurs accessibles depuis la voie publique. Il est rappelé que l'arrêté du maire, interdisant le déploiement des compteurs Linky sur le territoire communal, n'a pas été annulé par le Tribunal Administratif, il est donc toujours en application. A suivre...

Syndicat des eaux.

Le 13 janvier le nouveau syndicat des eaux de la Plaine et des Collines du Catelan créé le 1^{er} janvier 2020, s'est réuni pour élire les délégués qui seront en place jusqu'aux élections de mars prochain.

Compte rendu du CM du 10 Février 2020.

Le Maire évoque la possibilité de passer le poste de secrétaire de mairie, soumis à appel à candidature, en poste à plein temps. Le CM donne son accord de principe à l'unanimité.

Le CM a ensuite abordé la préparation du budget de la Commune pour 2020. Une première analyse des comptes 2019 nous autorise à dire que la situation financière est saine globalement. Pour bâtir le budget définitif nous devons attendre les comptes du Trésorier. Le budget définitif sera voté au CM du 9 Mars 2020.

Questions diverses :

Le Maire évoque le courrier de Jean-Luc BRASME présentant sa démission du Conseil Municipal pour raison personnelle.

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) va proposer aux communes une convention pour créer une application numérique permettant la localisation des bornes incendies et l'enregistrement de leurs caractéristiques. A suivre...

Le CM a ensuite fixé la date du nettoyage de printemps au samedi 28 Mars (voir annonce).

Le délégué au Syndicat des Eaux, informe le Conseil Municipal de la décision du syndicat d'augmenter les tarifs de l'eau potable et de l'assainissement.

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, et à la demande de notre commune, la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné lance une étude sur les risques d'inondation suite aux pluies torrentielles sur le bassin versant des communes de Saint-Sorlin, Vasselin et Vignieu. Une réunion de démarrage, avec le bureau d'étude retenu, est programmée en février. A suivre.

Certains sentiers dans les bois sont encore encombrés par les arbres tombés lors de la neige de novembre et des différents coups de vent. La prudence s'impose.

Prochain CM le 9 Mars 2020 à 20h30.

ELECTIONS MUNICIPALES

Dimanche 15 Mars 2020 et Dimanche 22 Mars 2020.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h Salle de la Mairie.



INSCRIPTIONS ECOLE RENTREE 2020/2021

Les inscriptions sont reçues en mairie aux heures d'ouverture au public.

Vous devez venir inscrire votre enfant en mairie avec les documents suivants :

Le livret de famille, une carte d'identité, ou un extrait d'acte de naissance.

Un justificatif d'adresse.

Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge, ou document attestant d'une contrindication.

Ensuite la mairie vous délivre un certificat.

Vous devez vous présenter à l'école avec ce certificat.

L'inscription ne sera définitive que lorsque vous aurez accompli ces 2 formalités.



NOUVEAU

Sur l'espace conteneur devant le cimetière de Saint-Sorlin à côté des bennes normales et de la benne pour les cartons il y a maintenant une benne à textiles. Merci de l'utiliser

Echos de l'actualité Saint-Sorlinoise

• VENTE DE BUGNES DU CLUB DIAMANT

Vendredi 21 février de 14h à 19h Salle de la Mairie

Samedi 22 février de 9h à 12h Salle de la Mairie



• SAINTE-AGATHE

Dimanche 8 mars 2020

Pour les dames et demoiselles qui veulent s'inscrire pour le repas merci de contacter :

Delphine BERTHET 06-77-50-50-57 ou delphineberthet86@gmail.com

Laetitia LLAMAS llamaslaetitia@gmail.com

Comme le veut la tradition le lieu est tenu secret par contre vous pouvez choisir votre menu :

- Entrée : Salade Nordique (salade verte, saumon, crevettes, toast grillé) ou Ravioles au Pesto.
- Plat principal : Paleron de Veau confit, cuit 7h ou Paupiettes de carrelet sauce aneth.
- Fromage ; faisselle à la crème ou fromage sec.

• GOÛTER DU CLUB DIAMANT

Mercredi 18 mars à partir de 14h Salle de la Mairie.

- **FNACA**

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, **jeudi 19 Mars** à 11h45 au Monument aux morts de VEZERONCE.

- **NETTOYAGE DE PRINTEMPS**

Samedi 28 mars 2020 à 9h00. Comme chaque année nous invitons toutes les bonnes volontés à participer. Rendez-vous sur la place de la mairie, avec votre gilet de sécurité. Si vous n'êtes pas disponible vous pouvez effectuer le nettoyage de votre quartier à un autre moment. Merci de le faire savoir.



- **DIOTS DE LA CHASSE**

Dimanche 29 Mars place de la Mairie à Saint-Sorlin

- **VENTE GRATIN JAMBON / SOU DES ECOLES**

Dimanche 5 avril salle de la mairie.

Consultation citoyenne sur le devenir de l'ancienne Ecole.



Un tiers des habitants ont été ou sont en voie de consultation. Les résultats seront publiés après les élections municipales.

Pour les personnes qui ne seront pas "enquêtées" mais qui souhaitent s'exprimer, des questionnaires seront à disposition en Mairie ou téléchargeables sur le site de la Commune. Leurs réponses seront traitées hors données statistiques, elles restent bienvenues pour alimenter la suite de la réflexion sur ce projet. »



Horaires mairie

Mardi : 15h/19h

Mercredi : 8h30/11h30

Vendredi : 8h30/12h

☎ 04 74 80 12 31

e-mail: mairie-saint-sorlin-morestel@wanadoo.fr

Site internet www.saint-sorlin-de-morestel.fr